

# ADAPTER LE STATUT COLLECTIF DE L'ENTREPRISE



Chère Madame, Cher Monsieur,

Le contexte actuel peut vous conduire à adapter le fonctionnement de votre structure, soit par une réduction des effectifs, soit par une réduction de vos coûts en adaptant l'aménagement du temps de travail ou la rémunération de vos collaborateurs.

Les évolutions législatives récentes offrent ainsi un certain nombre d'outils juridiques pour procéder à des modifications du statut collectif, à caractère temporaire ou pérenne.

Nous vous proposons donc une demi-journée d'actualité afin de vous présenter ces différents mécanismes.

Le programme de cette demi-journée de formation prévue le mardi 9 mars 2021, animée par deux spécialistes en droit social figure en annexe, étant précisé que nous vous proposons au choix le format de la visio conférence ou du présentiel.

Vous avez la possibilité de vous inscrire via le bulletin ci-joint, ou en en suivant ce **lien**.

Nous demeurons bien entendu à votre disposition pour tout complément d'information que vous souhaiteriez obtenir et vous prions de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, en l'assurance de notre considération distinguée.

**Télécharger le bulletin d'inscription**

**Télécharger le programme de la formation**